VILLE de POTIGNY

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 septembre 2026 à 18h30

Sommaire

Ordre du jour de la séance

Liste des délibérations et questions diverses

Délibérations

Feuille d'émargement

Procès-verbal établi à l'issue de la séance par :

Le Maire,

Hélène LEMARCHAND.

MAIRIE DE POTIGNY CALVADOS

Le Secrétaire de Séance,

Michaël JURASCHEK.

DEPARTEMENT CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

MAIRIE
de

POTIGNY

POTIGNY 14420

02.31.90.84.67
accueil@potigny.fr

POTIGNY, le 22 septembre 2026

Madame le Maire

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

B.P./
Objet : réunion du Conseil Municipal.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Lundi 28 septembre 2026
à 18h30,
en Mairie,

avec pour ordre du jour :

1°/ Information au titre de la délégation de signature
2°/ Décision modificative budgétaire n° 1
3°/ Avenant n° 2 à la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire
4°/ Création de voie nouvelle (desserte futurs équipements de santé)
5°/ Convention d'honoraires « Mission d'assistance juridique générale »
6°/ Conseil en Energie Partagé, niveau 2 (SDEC Energie)
7°/ Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Maire,
Hélène LEMARCHAND.

MAIRIE DE POTIGNY
CALVADOS

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 28 septembre 2026

Présents : Mme Lemarchand, M. Faucher, Mme Fichet-de-Clairfontaine, M. Juraschek, Mme Porée, M. Rauld, M. Geffroy, M. Brosseau, Mme Pommier, Mme Denis, Mme Leblanc, Mme Macrel, M. Villa, M. Marie, Mme Gosik, M. Chauvière, Mme Payen, M. Lebreton, Mme Letellier.

- Minute de silence à la mémoire de M. Jean-Marie Gasnier, Conseiller Municipal en exercice et ancien Maire de Potigny, décédé le 11 septembre.

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 juillet 2026.

- Communications de Madame le Maire au titre de sa délégation :
  - Signature de l'acte de sous-traitance de l'entreprise COLAS à l'entreprise OXALIS, pour les travaux d'espaces verts et de clôtures au Pôle Culturel (groupement de commande avec la Communauté de Communes du Pays de Falaise).
  - Signature du protocole d'accord avec le SDEC Energie, en vue de l'alimentation électrique des parcelles communales cadastrées D n° 271, 517 et 521 (terrains concernés par l'implantation des futurs équipements de santé).

- Décision modificative budgétaire en section de fonctionnement, afin d'équilibrer des opérations d'ordre (amortissements).

- Accord pour la signature de l'avenant n° 2 à la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), prolongée jusqu'au 31/12/2027.

- Décision de nommer « Rue Léontine Delamare » (première femme élue au Conseil Municipal de Potigny), la voie nouvelle qui sera créée pour desservir les futurs équipements de santé, sur la parcelle D n° 272.

- Autorisation donnée à Madame le Maire de signer la convention d'honoraires proposée par le Cabinet « Gué Avocat », en vue d'une mission d'assistance juridique générale en droit privé (contentieux locatifs).

- Adhésion à la prestation « Conseil en Energie Partagé (niveau 2) » proposée par le SDEC Energie, en vue d'un audit thermique sur 4 logements communaux, nécessaire à la définition d'une stratégie de rénovation. Coût total : 7 500 € ; reste à charge communal : 1 500 €.

Communications de Madame le Maire :
- démarches en cours pour faire évaluer par le Service des Domaines cinq logements communaux inlouables en l'état et trop onéreux à rénover ; l'idée étant de les mettre en vente ;
- engagement de la collectivité dans le dispositif exceptionnel lancé par EDF pour équiper les écoles et centres de loisirs en solutions de rafraîchissement. Aide possible de 400 € par équipement (ou 100 % si prix inférieur), dans la limite de 10 équipements. La Commune s'est positionnée pour 3 climatiseurs, 3 ventilateurs-rafraîchisseurs et 4 ventilateurs oscillants pour chaque site éligible (écoles maternelle/élémentaire et Maison des Loisirs) ;
- reprise des travaux de la Rue du Marché dès le début des congés d'automne, pour une durée estimée à environ 5 semaines.

Questions et informations diverses :
- bilan de la rentrée scolaire (Mme Fichet-de-Clairfontaine) ;
- possibilité de mise en sens unique de la Rue de Prague et état d'avancement du dossier d'aménagement de l'entrée Nord (Mme Payen) ;
- commercialisation du futur lotissement « Le Verger » (M. Villa) ;
- fonctionnement des commissions thématiques municipales et installation de distributeurs de sacs à déjections canines dans les rues de la ville (M. Lebreton) ;
- incivilités commises à l'aire de jeux de la Rue de Prague (Mme Letellier).

Séance levée à 20h20.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
22.09.26

DATE D'AFFICHAGE
22.09.26

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2026/066

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme LEMARCHAND Hélène, Maire.

Etaient présents :
M. FAUCHER Ludovic, Mme FICHET de CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M. JURASCHEK Michaël, Mme PORÉE Mélanie, M. RAULD Kevin, M. GEFFROY Jean-Claude, M. BROSSEAU Philippe, Mme POMMIER Delphine, Mme DENIS Séverine, Mme LEBLANC Julie, Mme MACREL Gwladys, M. VILLA Jean-Sébastien, M. MARIE Jean-Baptiste, Mme GOSIK Sandrine, M. CHAUVIÈRE Alexis, Mme PAYEN Kathy, M. LEBRETON Frédéric, Mme LETELLIER Anne.

M. JURASCHEK Michaël a été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du 7 juillet 2026 est adopté à l'unanimité.

Une minute de silence est observée à la mémoire de M. GASNIER Jean-Marie, Conseiller Municipal en exercice et ancien Maire, décédé le 11 septembre 2026.

Objet :
INFORMATION AU TITRE DE LA DELEGATION DE SIGNATURE.

Le Conseil Municipal prend acte que Madame le Maire a signé, au titre de la délégation qui lui a été donnée par délibération du 7 avril 2026 (articles L 2122-22 et L 21122-23 du C.G.C.T.) :

- L'acte de sous-traitance de l'entreprise COLAS à l'entreprise OXALIS, pour les travaux d'espaces verts et de clôtures au Pôle Culturel (groupement de commande avec la Communauté de Communes du Pays de Falaise).
- Le protocole d'accord avec le SDEC Energie, en vue de l'alimentation électrique des parcelles communales cadastrées D n° 271, 517 et 521 (terrains concernés par l'implantation des futurs équipements de santé).

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six.

Le Maire,
Hélène LEMARCHAND.

MAIRIE DE POTIGNY (CALVADOS)

Le Secrétaire de séance,
Michaël JURASCHEK.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 014-211405162-20260928-2026_066-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
22.09.26

DATE D'AFFICHAGE
22.09.26

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2026/067

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme LEMARCHAND Hélène, Maire.

Etaient présents :
M. FAUCHER Ludovic, Mme FICHET de CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M. JURASCHEK Michaël, Mme PORÉE Mélanie, M. RAULD Kevin, M. GEFFROY Jean-Claude, M. BROSSEAU Philippe, Mme POMMIER Delphine, Mme DENIS Séverine, Mme LEBLANC Julie, Mme MACREL Gwladys, M. VILLA Jean-Sébastien, M. MARIE Jean-Baptiste, Mme GOSIK Sandrine, M. CHAUVIÈRE Alexis, Mme PAYEN Kathy, M. LEBRETON Frédéric, Mme LETELLIER Anne.

M. JURASCHEK Michaël a été élu Secrétaire.

Objet :
DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1.

Sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la modification budgétaire suivante :

Section de fonctionnement

Article	Chapitre	Libellé	Montant
681	042	Dotations aux amortissements	1 620 €
65 888	65	Autres	-1 620 €
TOTAL			**0 €**

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six.

Le Maire,
Hélène LEMARCHAND.

MAIRIE DE POTIGNY (CALVADOS)

Le Secrétaire de séance,
Michaël JURASCHEK.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 014-211405162-20260928-2026_067-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
22.09.26

DATE D'AFFICHAGE
22.09.26

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2026/068

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme LEMARCHAND Hélène, Maire.

Etaient présents :
M. FAUCHER Ludovic, Mme FICHET de CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M. JURASCHEK Michaël, Mme PORÉE Mélanie, M. RAULD Kevin, M. GEFFROY Jean-Claude, M. BROSSEAU Philippe, Mme POMMIER Delphine, Mme DENIS Séverine, Mme LEBLANC Julie, Mme MACREL Gwladys, M. VILLA Jean-Sébastien, M. MARIE Jean-Baptiste, Mme GOSIK Sandrine, M. CHAUVIÈRE Alexis, Mme PAYEN Kathy, M. LEBRETON Frédéric, Mme LETELLIER Anne.

M. JURASCHEK Michaël a été élu Secrétaire.

Objet :
AVENANT N° 2 A LA CONVENTION D'OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE.

L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), créée par l'article 157 de la loi ELAN, est un outil au service de la mise en œuvre d'un projet global de revitalisation de centre-ville et des quartiers prioritaires. La convention s'inscrit dans le programme « Petites Villes de Demain » (PVD) dans lequel la Communauté de Communes du Pays de Falaise et les communes de Falaise, Potigny et Pont d'Ouilly se sont engagées.

La Ville de Potigny est signataire de la Convention cadre d'Opération de Revitalisation de Territoire, depuis le 6 mai 2021, dans laquelle elle a fixé des objectifs qu'elle poursuit, depuis, à travers ses actions et projets.

Considérant que la Convention cadre d'Opération de Revitalisation de Territoire est signée pour une durée de 5 ans et arrivait à son terme en mai 2026, le Conseil Municipal a autorisé le Maire, en mars 2026, à signer l'avenant n° 1 prolongeant l'ORT jusqu'au 31 décembre 2026 (délibération n° 2026-028) ;

Considérant que la Ville de Potigny est engagée dans des projets participant à l'Opération de Revitalisation du Territoire et souhaite poursuivre la dynamique en signant un second avenant pour prolonger la convention jusqu'au 31 décembre 2027 ;

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à solliciter l'intercommunalité du Pays de Falaise pour qu'elle avenante la convention d'ORT et à signer un avenant n° 2 à l'Opération de Revitalisation du Territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal charge Madame le Maire d'effectuer cette démarche et l'autorise à signer cet avenant n° 2 à l'ORT.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six.

Le Maire,
Hélène LEMARCHAND.

MAIRIE DE POTIGNY (CALVADOS)

Le Secrétaire de séance,
Michaël JURASCHEK.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 014-211405162-20260928-2026_068-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
22.09.26

DATE D'AFFICHAGE
22.09.26

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2026/069

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme LEMARCHAND Hélène, Maire.

Etaient présents :
M. FAUCHER Ludovic, Mme FICHET de CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M. JURASCHEK Michaël, Mme PORÉE Mélanie, M. RAULD Kevin, M. GEFFROY Jean-Claude, M. BROSSEAU Philippe, Mme POMMIER Delphine, Mme DENIS Séverine, Mme LEBLANC Julie, Mme MACREL Gwladys, M. VILLA Jean-Sébastien, M. MARIE Jean-Baptiste, Mme GOSIK Sandrine, M. CHAUVIÈRE Alexis, Mme PAYEN Kathy, M. LEBRETON Frédéric, Mme LETELLIER Anne.

M. JURASCHEK Michaël a été élu Secrétaire.

Objet :
CREATION DE VOIE NOUVELLE.

Madame le Maire expose qu'il y a lieu de dénommer la voie nouvelle appelée à desservir les futurs équipements médicaux (parcelle communale cadastrée section D n° 272).

Plusieurs propositions sont faites :

Rue Léontine DELAMARE	14 voix
Rue Jean-Marie GASNIER	12 voix
Rue du Docteur LEBIS	9 voix
Rue de la Santé	3 voix

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de nommer « Rue Léontine DELAMARE » cette voie nouvelle.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six.

Le Maire,
Hélène LEMARCHAND.

MAIRIE DE POTIGNY (CALVADOS)

Le Secrétaire de séance,
Michaël JURASCHEK.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 014-211405162-20260928-2026_069-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
22.09.26

DATE D'AFFICHAGE
22.09.26

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2026/070

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme LEMARCHAND Hélène, Maire.

Etaient présents :
M. FAUCHER Ludovic, Mme FICHET de CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M. JURASCHEK Michaël, Mme PORÉE Mélanie, M. RAULD Kevin, M. GEFFROY Jean-Claude, M. BROSSEAU Philippe, Mme POMMIER Delphine, Mme DENIS Séverine, Mme LEBLANC Julie, Mme MACREL Gwladys, M. VILLA Jean-Sébastien, M. MARIE Jean-Baptiste, Mme GOSIK Sandrine, M. CHAUVIÈRE Alexis, Mme PAYEN Kathy, M. LEBRETON Frédéric, Mme LETELLIER Anne.

M. JURASCHEK Michaël a été élu Secrétaire.

Objet :
CONVENTION « MISSION D'ASSISTANCE JURIDIQUE GENERALE ».

Madame le Maire présente à l'assemblée une proposition de convention d'honoraires établie par le Cabinet « GUÉ Avocat » installé à Caen, relatif à une mission d'assistance juridique générale en droit privé.

Dans le cadre de cette convention, la collectivité bénéficierait, à la demande, d'une prestation d'accompagnement spécialisé dans les procédures de contentieux locatifs.

Le taux horaire appliqué serait de 120 € HT (valeur au 01/01/2026), auquel s'ajouterait, le cas échéant, un certain nombre de frais annexes détaillés dans la convention (ouverture dossiers, déplacements, photocopies, envois postaux…).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition, ainsi que les termes de la convention, que Madame le Maire, ou un Adjoint, est autorisée à signer.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six.

Le Maire,
Hélène LEMARCHAND.

MAIRIE DE POTIGNY (CALVADOS)

Le Secrétaire de séance,
Michaël JURASCHEK.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 014-211405162-20260928-2026_070-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
22.09.26

DATE D'AFFICHAGE
22.09.26

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2026/071

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme LEMARCHAND Hélène, Maire.

Etaient présents :
M. FAUCHER Ludovic, Mme FICHET de CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M. JURASCHEK Michaël, Mme PORÉE Mélanie, M. RAULD Kevin, M. GEFFROY Jean-Claude, M. BROSSEAU Philippe, Mme POMMIER Delphine, Mme DENIS Séverine, Mme LEBLANC Julie, Mme MACREL Gwladys, M. VILLA Jean-Sébastien, M. MARIE Jean-Baptiste, Mme GOSIK Sandrine, M. CHAUVIÈRE Alexis, Mme PAYEN Kathy, M. LEBRETON Frédéric, Mme LETELLIER Anne.

M. JURASCHEK Michaël a été élu Secrétaire.

Objet :
CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE (niveau 2).

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le service développé par le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC ENERGIE) intitulé « Conseil en énergie partagé » (CEP).

Proposé sous 3 niveaux d'accompagnement pour être au plus près des besoins des collectivités, ce service vise à accompagner les communes dans leur projet de rénovation.

L'adhésion au service de conseil en énergie partagé (CEP) de niveau 2 vise à définir la stratégie de rénovation associée à un bâtiment.

Ce service se décompose en plusieurs étapes :

1. la réalisation d'un audit énergétique, conforme au cahier des charges de l'ADEME, par un bureau d'études spécialisé.
2. un accompagnement du SDEC ENERGIE dans la phase de réalisation de l'audit, le choix du scénario de travaux adapté, l'identification des aides mobilisables, ainsi que, le cas échéant, le respect des obligations du décret tertiaire.

Le bâtiment concerné par le CEP de niveau 2 est arrêté ci-dessous.

La durée d'adhésion au service de CEP niveau 2 est de 1 an.

Bâtiment : un bâtiment constitué de quatre logements communaux	
Adresse :	153-156, rue de Prague / 154-155, sente aux Mineurs
Surface :	142 m² (153 : 42 m², 156 : 33 m², 154 : 31 m², 155 : 36 m²)

Le coût de l'accompagnement CEP de niveau 2 s'élève à :

Intitulé de la dépense	Montant dépenses	Intitulé de la recette	Montant recettes
Accompagnement SDEC ENERGIE	7 500 €	Aide SDEC ENERGIE	6 000 €
		Contribution commune (fonds propres)	1 500 €
TOTAL	**7 500 €**	**TOTAL**	**7 500 €**

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 014-211405162-20260928-2026_071-DE

Le montant de l'aide du SDEC ENERGIE sur le volet accompagnement est conforme au guide des aides et contributions financières 2026, à savoir :

- pour une commune de catégorie C : 80 %

Compte tenu des aides mobilisables, la contribution de la commune est donc de 1 500 €.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- donne son accord pour bénéficier de ce service,
- confie au SDEC ENERGIE le soin de réaliser pour son compte cette mission,
- accepte de participer pour le montant de la cotisation définie ci-dessus,
- s'engage à voter les crédits nécessaires et à verser cette contribution au SDEC ENERGIE après l'envoi du titre de recette par le SDEC ENERGIE,
- autorise son Maire à signer la convention.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six.

Le Maire,
Hélène LEMARCHAND.

MAIRIE DE POTIGNY (CALVADOS)

Le Secrétaire de séance,
Michaël JURASCHEK.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 014-211405162-20260928-2026_071-DE

COMMUNE DE POTIGNY

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 septembre 2026

N°	Objet	Visa Préfecture
2026/066	Information au titre de la délégation de signature	30/09/2026
2026/067	Décision modificative budgétaire n° 1	30/09/2026
2026/068	Avenant n° 2 convention Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)	30/09/2026
2026/069	Création de voie nouvelle	30/09/2026
2026/070	Convention Mission d'assistance juridique générale en droit privé	30/09/2026
2026/071	Conseil en Energie Partagé, niveau 2 (SDEC Energie)	30/09/2026

Présents lors de la séance :

NOM / Prénom	Signature
LEMARCHAND Hélène	
FAUCHER Ludovic	
FICHET de CLAIRFONTAINE M.-Neige	
JURASCHEK Michaël	
PORÉE Mélanie	
RAULD Kevin	
GEFFROY Jean-Claude	
BROSSEAU Philippe	
POMMIER Delphine	
DENIS Séverine	
LEBLANC Julie	
MACREL Gwladys	
VILLA Jean-Sébastien	
MARIE Jean-Baptiste	
GOSIK Sandrine	
CHAUVIÈRE Alexis	
PAYEN Kathy	
LEBRETON Frédéric	
LETELLIER Anne	